

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de conjoncture du 7 mai 2020

Une baisse d'activité d'un tiers dans le Grand Est

Impacts économiques de la crise sanitaire en région

7 mai 2020

Ce communiqué s'appuie et complète le communiqué national Insee "[Point de conjoncture du 7 mai 2020](#)".

En raison de l'épidémie de Covid-19 et du confinement instauré par le gouvernement depuis le 17 mars, l'économie a brutalement ralenti. Dans le Grand Est la perte d'activité au 07 mai est estimée à 31,5 %. Cela signifie que la région produit actuellement près d'un tiers de richesse de moins qu'en temps normal.

Arrêt de l'activité dans l'hébergement-restauration et le commerce non alimentaire

Les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce sont particulièrement impactés en raison de la fermeture obligatoire des bars, des restaurants, des hôtels et hébergements touristiques, ainsi que de la plupart des commerces non alimentaires. Ainsi l'activité dans l'hébergement-restauration a chuté de 90 %, et dans le commerce de 47 %. Les « autres activités de services », qui incluent notamment le secteur culturel et récréatif (cinéma, musée...), l'événementiel et le sport sont aussi très fortement touchés (- 76 %). Le transport de marchandises est également limité.

De même, les services aux entreprises sont en baisse, bien que plus faiblement. Ainsi l'activité diminue de 44 % dans les « activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien ».

La construction au ralenti, l'industrie s'en sort mieux grâce à l'agroalimentaire

La construction et l'industrie sont également fortement ralenties. Dans la construction, l'activité reste 75 % en deçà de son niveau habituel, malgré un léger redémarrage depuis mi-avril. L'activité industrielle est en net repli. Seules les activités répondant à des besoins essentiels, industrie pharmaceutique, agroalimentaire et production d'énergie et d'eau et gestion des déchets fonctionnent à un rythme presque normal (- 5 % dans l'agroalimentaire, - 23 % dans la production et la distribution d'énergie, la distribution d'eau et la gestion des déchets). La fabrication de matériel de transport, la fabrication « d'équipements électriques électroniques, informatiques et de machines », ainsi que la fabrication d'autres produits industriels (industrie du bois et papier, chimie, métallurgie...) reculent respectivement de 69 %, 61 % et 43 % par rapport à leur niveau d'avant l'épidémie.

Des services non marchands stabilisateurs économiques

En revanche les services principalement non marchands (santé, éducation...) continuent pour l'essentiel à fonctionner, et l'activité ne baisse que de 14 % dans ce secteur.

Un ralentissement un peu moins fort qu'au niveau national

Le Grand Est est la quatrième région métropolitaine de plus faible baisse d'activité derrière la Bretagne, les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. Le ralentissement économique dans la région est un peu moins marqué qu'au niveau national (- 31,5 % contre - 32,8 % en France métropolitaine). La réduction serait également 0,8 point moins importante qu'en France de

province (France métropolitaine hors Île-de-France). Cet écart provient avant tout du poids moindre des services marchands dans l'économie régionale, notamment de l'hébergement-restauration, du transport et des services aux entreprises. De ce fait, les services principalement marchands contribuent pour 16,1 points à la baisse d'activité dans le Grand Est, contre 17,7 points en France de province.

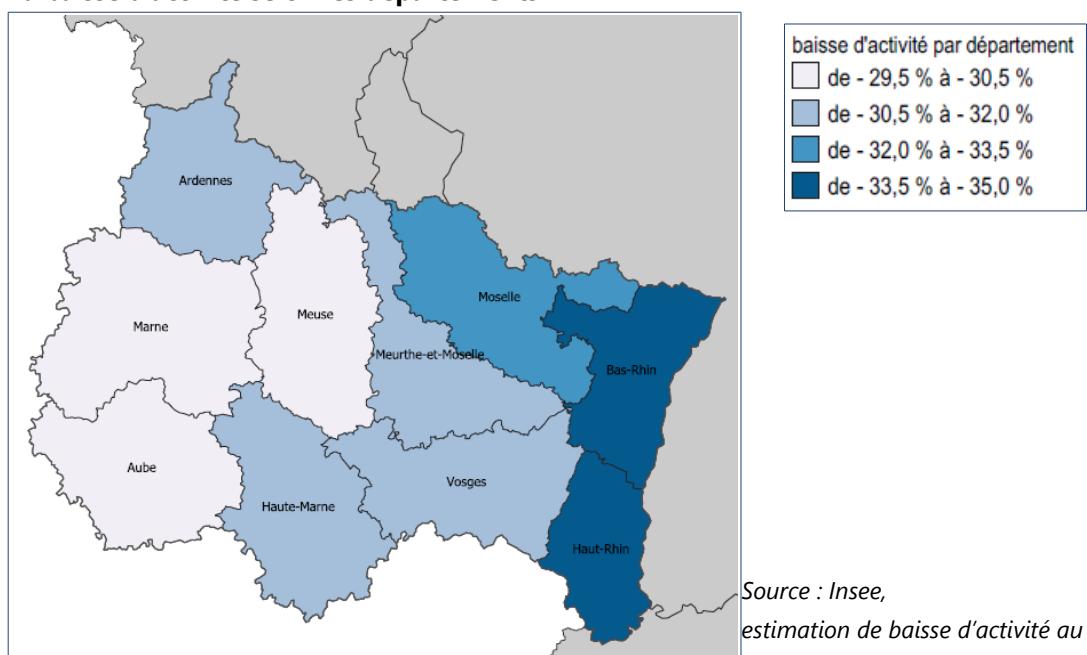
L'industrie est plus présente dans la région (19,6 % du PIB contre 16,6 % en France de province), mais le poids important de l'agroalimentaire (4,0 % du PIB du Grand Est contre 3,1 % en France de province) limite la baisse de l'activité industrielle. Malgré tout, l'industrie contribue pour 6,9 points à la baisse d'activité régionale, soit 0,8 point de plus que dans l'ensemble de la France de province. La part légèrement plus faible de la construction dans l'économie du Grand Est et la part un peu plus élevée des services non marchands contribuent également à limiter le ralentissement économique dans la région par rapport à l'ensemble de la France de province.

Un coup de frein plus important dans les départements alsaciens

L'activité économique ralentit fortement dans tous les départements de la région, mais avec une intensité différente. La diminution d'activité va de 29,8 % dans la Meuse à 34,7 % dans le Haut-Rhin (voir carte). Dans la Meuse, l'impact économique du confinement est plus limité en raison du poids important des services principalement non marchands, de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture dans l'économie du département (respectivement 32,8 %, 4,8 % et 3,8 % contre 25,7 %, 4,0 % et 3,3 % dans la région). Ces trois secteurs d'activité sont essentiels à la vie du pays et continuent à fonctionner. Dans la Marne, la forte part de l'activité agricole, notamment viticole (champagne), et l'industrie agroalimentaire limitent la chute de l'activité économique. Dans l'Aube, l'activité agricole occupe également une place importante.

À l'inverse, l'activité économique des départements alsaciens chute davantage en raison du poids plus élevé des secteurs fortement impactés, tels que la construction et l'industrie automobile dans le Haut-Rhin (PSA et des sous-traitants), le commerce et l'hébergement-restauration dans le Bas-Rhin. Ainsi, 27,0 % des salariés du Bas-Rhin et 28,6 % des salariés du Haut-Rhin travaillent dans un secteur fortement impacté, contre 24,7 % dans la région. Le poids des services principalement non marchands y est également plus faible que dans l'ensemble du Grand Est.

La baisse d'activité selon les départements



Un impact inégal selon le statut d'emploi et le territoire

Au 05 mai, 93 400 demandes d'activité partielle pour coronavirus sont déposées dans le Grand Est (sources ministère du travail). Elles concernent 943 600 salariés, soit 49 % des salariés travaillant dans la région. Depuis le 1^{er} mars, près de 402 millions d'heures d'activité partielle ont été demandées. Cela représente en moyenne 426 heures par salarié en activité partielle.

Au 05 mai, le Grand Est est la cinquième plus importante région pour la part de salariés en chômage partiel derrière les Pays de la Loire, la Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France.

Les non-salariés plus exposés au ralentissement économique

Dans le Grand Est, comme en France de province, la part des non-salariés exerçant dans des secteurs très impactés par le confinement (hébergement-restauration, commerce non alimentaire, construction, industrie automobile...) est nettement plus forte que celle des salariés. Ainsi près de 40 % des non-salariés du Grand Est exercent dans un secteur très fortement impacté (activité réduite de plus des deux tiers) contre 25 % des salariés. Les non-salariés ont donc plus de risque de devoir cesser temporairement le travail que les salariés. Les indépendants et chefs d'entreprises de moins de 10 salariés sont en effet très nombreux dans la construction, l'hébergement-restauration et le commerce non alimentaire.

Les non salariés plus présents dans les secteurs les plus impactés

Répartition des emplois par niveau d'impact des secteurs d'activités



Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12, bases non-salariés 2015, non-salariés à titre principal actifs au 31/12

Secteurs très fortement impactés : secteurs dont l'activité a diminué de plus de deux tiers.

Secteurs fortement impactés : secteurs dont l'activité a diminué de plus d'un tiers mais moins de deux tiers.

Secteurs modérément impactés : secteurs dont l'activité a diminué de moins d'un tiers.

Les emplois différemment exposés à la crise selon le territoire

La chute de l'activité économique n'a pas impacté aussi fortement tous les territoires de la région. Ainsi, selon le département, le ralentissement va de 29,8 % dans la Meuse, à 34,7 % dans le Haut-Rhin. La proportion de salariés travaillant dans un secteur fortement ou très fortement impacté par la crise est ainsi plus importante dans les départements alsaciens et en Moselle. À l'inverse, dans la Meuse, plus de la moitié des salariés travaillent dans un secteur assez peu impacté, contre 40 % seulement dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

Plus forte concentration d'emploi dans les secteurs d'activité très fortement impactés en Alsace-Moselle

Répartition des emplois selon le niveau d'impact de la crise dans le secteur d'activité



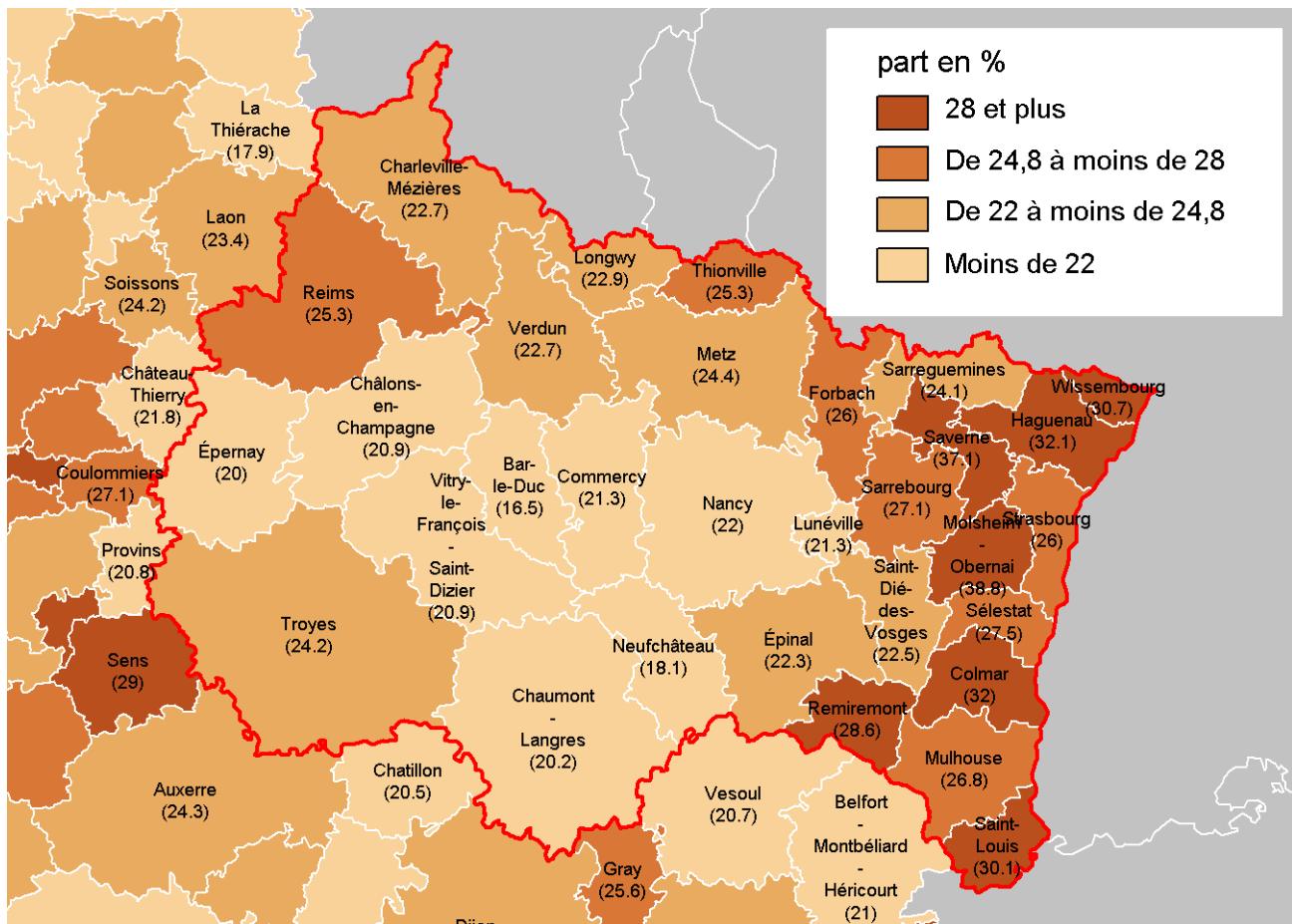
Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12, bases non-salariés 2015, non-salariés à titre principal actifs au 31/12

Note de lecture : dans les Vosges 21,7 % des salariés travaillent dans un secteur d'activité très fortement impacté par le confinement (plus de deux tiers de baisse d'activité), 33,3 % dans un secteur fortement impacté et 45,1 % dans des secteurs modérément impactés (baisse d'activité de moins d'un tiers).

L'exposition des emplois à la crise est encore plus hétérogène au niveau des zones d'emplois, c'est-à-dire des marchés locaux du travail. La part d'emploi salarié dans les secteurs d'activité très fortement impactés par le confinement et la crise sanitaire varie ainsi de 16,5 % dans la zone d'emploi de Bar-le-Duc, à 38,8 % dans la zone d'emploi d'Obernai.

Au centre et à l'Ouest de la région, moins de salariés dans les secteurs d'activité les plus impactés

Part des salariés travaillant dans des secteurs d'activité fortement ralenti



Sources : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31/12

Note de lecture : 25,3 % des salariés de la zone d'emploi de Reims travaillent dans des secteurs d'activité dont l'activité a chuté de plus de deux tiers.

La consommation d'électricité en forte baisse

Avec le confinement, la baisse de l'activité économique se reflète dans les consommations d'électricité et de gaz, qui fluctuent aussi en fonction des températures extérieures.

Ainsi, dans l'ensemble de la région, la consommation journalière moyenne totale d'électricité est en repli de 23 % durant les quatre premières semaines du confinement par rapport aux deux semaines qui ont précédé (figure 1). C'est la plus forte diminution après la Bourgogne-Franche-Comté, et les Pays de la Loire (toutes deux ayant une proportion d'emplois industriels au-dessus de 16 % comme dans le Grand Est). Elle est également en baisse de 21 % par rapport à la même période de l'an passé. Cela serait principalement dû à la chute de la consommation des entreprises, celle des ménages augmenterait avec le confinement et le télétravail, mais baisserait avec les températures clémentes.

La consommation journalière moyenne en gaz de la part des clients industriels de GRTgaz recule de 45 % durant les deux premières semaines de confinement par rapport aux deux précédentes, et de 38 % par rapport à 2019.

La consommation d'électricité diminue avec les mesures de confinement

Évolution de la consommation d'électricité* dans le Grand Est du 1^{er} mars au 14 avril 2020 (en MW)



*consommation à la pointe journalière, calculée à partir des données en puissance par tranche de 15 minutes, en Méga Watt.

Source : Réseau de transport d'électricité, données éco2mix (en temps réel en 2020) ; traitements Insee

Chute du trafic routier, reflet de la baisse de l'activité économique

Le confinement entraîne une forte réduction des déplacements de la population et une baisse du transport de marchandises. Beaucoup d'habitants du Grand Est ne se rendent plus sur leur lieu de travail, doivent aussi limiter leurs déplacements aux magasins d'alimentation les plus proches et voyagent moins pour leurs loisirs. Les commerces n'ont plus autant besoin de livraisons, certains sont fermés et les autres puisent pour partie dans leur stock.

Ainsi, la congestion routière a été divisée par 5,1 à Strasbourg le mardi 17 avril à 17 h comparée à la moyenne observée sur toute l'année 2019. À cette heure, le temps de parcours nécessaire est habituellement majoré de 72 % - par rapport à des conditions de circulation idéales sans aucune congestion (en pleine nuit notamment) - alors que ce jour, la majoration n'a pas dépassé 14 % en moyenne, soit une réduction de 5,1. Le rapport est de 3,4 à Nancy et 2,9 à Reims.

Sur les routes aussi les baisses sont flagrantes : pendant les deux premières semaines du confinement, à titre d'exemple, le trafic sur le réseau Nord Sud dans la plaine d'Alsace s'est contracté de 72 % pour les véhicules légers par rapport à la première quinzaine de mars. Quant aux poids lourds, la réduction varie entre 34 % et 46 % selon les différents points de comptage de la Direction Interdépartementale de l'Est (N83, A4, A35).

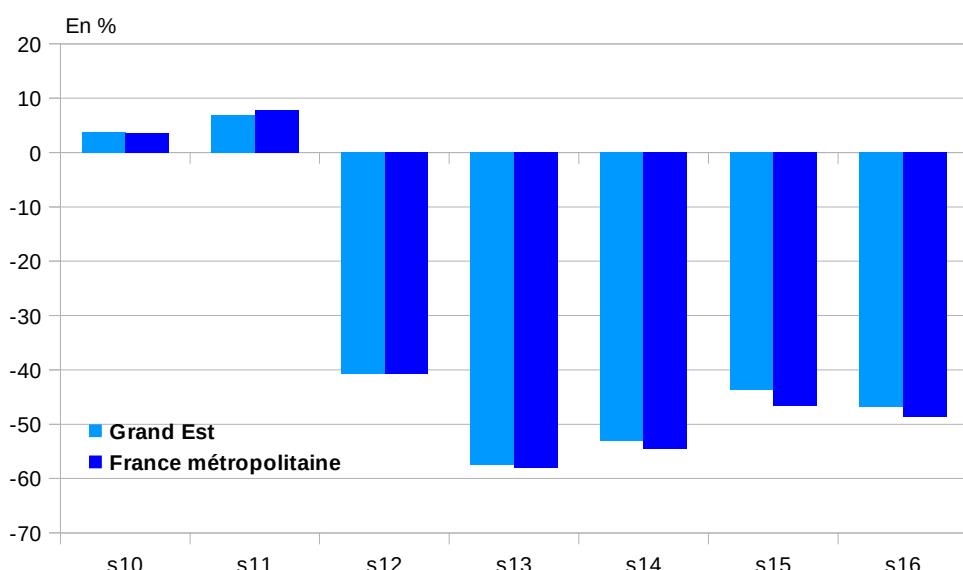
La baisse du trafic routier lié au confinement a entraîné une chute globale des concentrations d'oxyde d'azote (NOx) sur tout le territoire français. À Strasbourg notamment, les concentrations moyennes journalières en NOx proches des grands axes routiers ont diminué de 68 %, entre la première et la deuxième quinzaine du mois de mars 2020 (d'après les relevés Atmo Grand Est).

Un repli des transactions par carte bancaire

Les données utilisées dans cette fiche proviennent de *Cartes Bancaires CB* et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

Toutes les régions de France métropolitaine connaissent un repli important de leurs transactions par carte bancaire lors de la mise en place du confinement. Dans le Grand Est, les transactions ont chuté de - 58 % au cours de la semaine 13 - du 23 au 29 mars, première semaine complète de confinement - par rapport à la même semaine de 2019. L'écart entre les semaines 10 et 13 est de - 61,7 %, soit le plus important après celui de l'Île-de-France (- 72,9 %). À partir de la semaine 15, les reculs sont un peu moins prononcés : ceci pourrait être dû à la réouverture de ventes à emporter dans certains commerces, à la reprise de certaines consommations autres que les denrées alimentaires et au renouvellement des stocks de nourriture. En semaine 11 en effet (juste avant le confinement), les transactions par carte bancaire avaient augmenté légèrement par rapport à l'année précédente, ce qui pourrait refléter l'anticipation des mesures de confinement, soit un pic de consommation pour effectuer du stockage par peur de pénurie.

Glissements annuels* par semaine depuis la semaine 10 (du lundi 2 au dimanche 8 mars 2020)



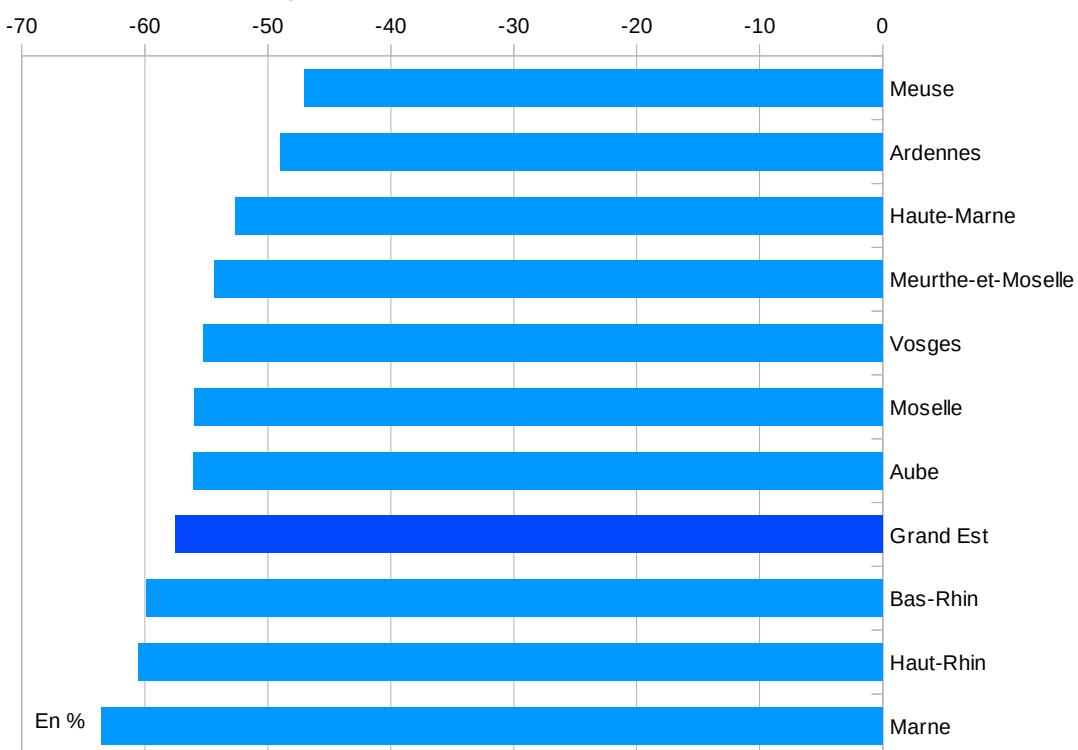
* Glissement annuel : comparaison d'une semaine avec la même semaine de 2019.

Note : la semaine 13 est la première semaine de confinement complète.

Sources : Carte Bancaire CB. Calculs Insee.

Sans surprise, tous les départements de la région ont été touchés par le recul de la consommation, ce qui se ressent à travers les transactions par carte bancaire. Pendant la 13^e semaine en particulier, la Marne fait apparaître le repli le plus fort et la Meuse le moins important (- 64 % et - 47 % par rapport à l'an dernier). De même, les départements alsaciens affichent des réductions plus marquées que la moyenne régionale.

Glissement annuel* de la première semaine de confinement complète par département (du lundi 23 au dimanche 29 mars 2020)



* *Glissement annuel : comparaison d'une semaine avec la même semaine de 2019.*

Note : la première semaine de confinement complète est la semaine 13.

Sources : Carte Bancaire CB. Calculs Insee.